



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE**

**AVIS PUBLIC**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 006-25**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 3 février 2025, le *Règlement 006-25 Relatif aux travaux de réhabilitation de la rue Saint-Jean (entre les avenues Saint-Louis et Tardif) et de l'avenue Saint-Louis (entre les rues Michaud et Saint-Jean) et prévoyant un emprunt de 4 300 000 \$.*

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 26 février 2025.

Il peut être consulté au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 27 février 2025

**M<sup>E</sup> GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE**  
**Greffière**